



# LE TRAIT D'UNION

Dispensé de timbrage  
LONS LE SAUNIER—CTC

# P

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

N° 298  
Septembre 2010

Directeur de Publication : Dominique BERNER  
Mensuel imprimé par nos soins  
Commission Paritaire 0614 S 05500  
UD – UL – SYNDICATS- ISSN °0241 – 9505

Prix : 0,15 €

DEPOSE LE 16/09/2010

**DANS CE NUMERO :**  
**- GREVES ET MANIFESTATIONS**  
**LE 23 SEPTEMBRE**  
**- SPÉCIAL CONGRÈS DE L'UD :**  
**DOCUMENT PRÉPARATOIRE**



## SOMMAIRE

- ✓ Jeudi 23 septembre :  
grève et manifs, faisons  
encore plus fort !
- ✓ Congrès de l'UD :  
document préparatoire
- ✓ Kankoihouki



JURA

## 23 septembre 2010 : RIEN N'EST JOUÉ ! Augmentons la pression !

Après la grande journée de manifestations et grèves du 7 septembre, 55 % des français estiment que le gouvernement doit céder sur le report de l'âge légal de départ à la retraite. C'est ce qui ressort du sondage BVA diffusé le 9 septembre. Il en ressort également que le 7 septembre a été "plutôt un succès" pour les syndicats pour 80% des sondés. Et ils sont plus de six personnes sur dix à estimer qu'il faut des suites avec d'autres journées d'action !

**Décidément, le président de la République et son gouvernement sont en échec face à une opinion publique qui n'accepte pas cette réforme injuste des retraites.**

Fortes de la réussite exceptionnelle de la journée d'action du 7 septembre les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 8 septembre 2010 elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Avant le débat au Sénat, tous les syndicats, unis, appellent à faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays.

### Le gouvernement doit céder !

Le 23 septembre, encore plus fort, tous en grève et dans la rue :

- pour mettre en échec le gouvernement, et gagner l'abandon du projet de loi,
- pour exiger d'autres choix pour le progrès social, une autre loi pour pérenniser les retraites !



La CGT appelle l'ensemble des salariés à faire grève et à participer massivement aux manifestations.

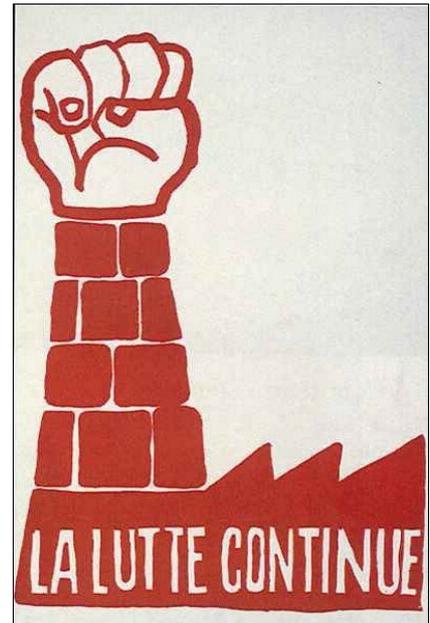
## MANIFESTATIONS Jeudi 23 septembre 2010

**DOLE : 10 H – Avenue de Lahr**  
**ST CLAUDE : 10 H – Sous-préfecture**  
**LONS : 14 H 30 – Place de la Liberté**



**JURA**

# **Retraites**



**Jeudi 23 septembre 2010**

**FAIRE ENCORE PLUS FORT !  
GRÈVES et MANIFESTATIONS**

**On n'en veut pas,  
De cette réforme là !**

**DOLE : 10 H**

**Avenue de Lahr**

**ST CLAUDE : 10 H**

**Sous-préfecture**

**LONS : 14 H 30**

**Place de la Liberté**

## DOCUMENT PREPARATOIRE

# Congrès de l'Union Départementale CGT 4 et 5 novembre 2010

Salle des Fêtes de MONTMOROT  
accueil à partir de 8 H 00 – début des travaux à 8 H 30

## INTRODUCTION

Le Congrès de l'UD sera l'occasion de réunir tous les militants du département pour débattre ensemble, ce sera l'occasion de faire le point et l'analyse des événements survenus depuis notre dernier congrès en octobre 2006, puis de fixer les orientations pour les années à venir.

Cela se fera dans le cadre des dispositions adoptées au 49<sup>ème</sup> Congrès confédéral qui s'est tenu à Nantes en décembre 2009, congrès qui a voté 7 résolutions.

Ces résolutions sont désormais notre bien commun à tous. A nous de les faire vivre dans le Jura, dans nos UL, dans nos entreprises et établissements.

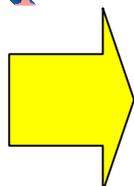
**Dans chaque syndicat,  
préparons le congrès de l'UD**

Dans nos syndicats, nos sections syndicales, préparons le congrès de l'UD : pour une CGT plus dynamique, avec beaucoup plus d'adhérents !

pour une CGT plus efficace, et connectée aux préoccupations de tous les jours des salariés, retraités et privés d'emploi.



**pensez à retourner**



vos mandats (titulaires et suppléants)  
vos fiches de candidatures à la Commission Exécutive de l'UD  
(ces documents ont été envoyé à chaque secrétaire de syndicat)

# THEME 1 – Actualité

Difficile de faire un retour en arrière sur l'actualité tant elle a été intense au niveau syndical depuis notre dernier congrès départemental de novembre 2006.

Rappelez-vous, en mai 2006 nous fêtions la victoire du retrait du CPE avec des mobilisations gigantesques et continues dans le Jura !

L'année 2007 a également été une année forte en mobilisation : Elle a commencée par une manifestation pour la défense et le développement de l'emploi industriel dans le bassin du haut jura à Saint Claude. Un bassin d'emploi directement touché par les politiques libérales néfastes des donneurs d'ordres de l'automobile ou de l'industrie du jouet.



En 2008, l'UD faisait un bus pour aller manifester à Strasbourg contre la directive européenne sur l'augmentation du temps de travail, directive abandonnée grâce à la pression des syndicats.

Dès 2009, l'objectif de la RGPP mise ne place par Sarkozy, c'est de supprimer les services de l'Etat tels qu'on les connaît (Equipement, Direction du travail, Direction de la Répression des fraudes, DDASS, etc.). Cette réorganisation s'accompagne de changements importants puisque le personnel risque de bouger, d'être muté, de changer d'activité. Mais également, nous constatons que les services rendus à la population sont différents et forcément moins bons, moins complets puisque les effectifs diminuent sans cesse...

Les services de santé dans le Jura, sont eux aussi fortement malmenés et cela depuis des années. La volonté du gouvernement avec la mise en place de l'ARS, c'est de supprimer les hôpitaux de proximité, c'est de centraliser les activités et de faire la part belle au privé : les actes médicaux rentables pour le privé, les actes lourds, complexes, pour les urgences et le secteur public !

En 2009 nous avons mené des actions pour la sauvegarde et le développement de nos hôpitaux de proximité et contre la mise en place de l'ARS, contre la privatisation du secteur de la santé.

Nous avons aussi maintenu la barre très haute avec des manifestations et des rassemblements pour l'emploi, les salaires et la retraite, avec 10 000 manifestants dans les rues du Jura.

La bataille pour de vrais services publics a été un des fer de lance de la CGT et le succès du référendum populaire et citoyen, contre la privatisation de la Poste est là pour le rappeler.

La crise du capitalisme, et particulièrement du capitalisme financier, depuis fin 2008 a eu pour effet de diminuer fortement le pouvoir d'achat des salariés, et avec de nombreuses suppressions d'emplois.

La réforme des retraites que veut faire passer coûte que coûte le gouvernement en 2010, réforme contre laquelle nous luttons actuellement : 24 juin, 7 septembre, 23 septembre ... Par sa réforme, le gouvernement ne règle pas le problème de financement des retraites, mais se contente de diminuer les futures pensions de retraite, par le truchement de l'augmentation des années de cotisation et du report de l'âge de départ. C'est faire payer encore une fois aux salariés et retraités les conséquences de la crise du système capitaliste. Pourtant la CGT démontre depuis le début, qu'il y a de l'argent pour financer les retraites, et qu'il faut une toute autre réforme que celle préparée par Sarkozy.

Pour être encore plus forte, pour peser plus, la CGT doit engager une vraie bataille continue de syndicalisation massive dans le Jura. En 2009, 305 nouvelles adhésions enregistrées par l'UD, déjà plus de 200 nouvelles en 2010, mais ça ne suffit pas. Nous devons faire des efforts notamment pour aller là où il n'y a pas d'implantation syndicale : petites entreprises, commerces, services, aide à domicile, artisanat, ...

Nous avons de quoi être fiers pour aller de l'avant...mais nous avons encore beaucoup de combats à mener !

# THEME 2 – *Emploi, services publics et égalité professionnelle*

## L'EMPLOI

Dans le Jura, si pour la première fois, depuis le début de la crise, le **taux de chômage** fléchit légèrement selon les chiffres officiels, il a connu ces dix dernières années une importante augmentation en passant de 4.7% en 2000 à **8,9% en décembre 2009**. Evidemment, comme vous le savez, depuis notre dernier congrès de 2006, l'élément majeur rencontré, c'est la crise économique et sociale de fin 2008 qui résulte notamment de la financiarisation de l'économie. Fortement industrialisé le Jura et plus particulièrement le Haut-Jura, à travers l'automobile, la plasturgie, l'aérospatiale et la mécanique en a subi des conséquences : **en 2009, le chômage partiel a été 10 fois plus important qu'en 2008**. Ce sont onze plan de licenciements qui ont été prononcés pour un nombre total de 445 salarié-es. Dans le même temps, 316 personnes ont dû vivre un licenciement individuel concernant 49 entreprises.

Nous avons cinq zones d'emplois (Lons, Dole, St Claude, Revermont, Champagnole) qui comptent **56 767 emplois** (chiffres déc. 2009) et leur structure est la suivante : **37,1% dans l'industrie** (19,6% en France) ,**10% dans la construction et 52,9% dans le tertiaire**.

Une récente étude de l'INSEE sur l'emploi montre que, à la faveur de la crise, les entreprises flexibilisent l'emploi à tout va au niveau national. Alors que des destructions de postes se poursuivent : **moins 761 emplois en 2009 dans le Jura**, on voit un phénomène émerger : la précarisation de l'emploi gagne du terrain avec une sélectivité plus forte du salariat : ce sont les jeunes et les seniors qui sont de plus en plus utilisés comme variable d'ajustement par les entreprises. Dans le Jura, le **bassin de Dole et St Claude connaissent une explosion de l'emploi intérimaire en une année de 28 %**. Sans l'interim, l'emploi resterait orienté à la baisse, mais pour la Cgt, cette forte hausse du sous-emploi (temps

partiel subi, CDD, intérim) fragilise à la fois le parcours professionnel de chacun/es et le marché du travail.

Dans la continuité de la crise sont apparues des nouvelles formes d'emplois comme le **portage salarial** ou **l'auto-entrepreneur** : les entreprises ont commencé par sous-traiter des activités, or dorénavant, elles tendent à externaliser leurs salarié-es en leurs proposant de travailler pour elles en tant que prestataires !! Cela constitue une offensive forte contre le salariat et par là même un défi posé au syndicalisme. Dans le même temps, la mise en place des **ruptures conventionnelles**, qui représentent 8% des sorties de CDI en France (et qui touchent davantage les + de 58 ans), est un élément d'affaiblissement des droits collectifs. **Dans le Jura, on en compte 282 sur le premier semestre, soit 47/mois**.

Face à ces tentatives fortes du patronat et du gouvernement pour accentuer la déréglementation du travail, il nous faudra aussi nous intéresser à toutes et tous les travailleurs qui se situent à la marge du salariat.

Sur la désindustrialisation en cours, les défis de demain seront relevés si une anticipation sérieuse est faite pour sécuriser les parcours professionnels des salarié-es et ramener des activités nouvelles pour maintenir les entreprises.

Si nous savons bien que les métiers d'aujourd'hui ne seront pas les métiers de demain, comment assure-t-on la transition des mutations économiques et industrielles dans le Jura ?

## LES SERVICES PUBLICS

Si l'industrie a besoin de bases productives solides pour pouvoir innover, créer, cela va de pair avec le développement des services publics, de la recherche, de la formation, des niveaux de qualifications de tous les salarié-es.

**Les services publics jouent un rôle irremplaçable dans la satisfaction des**

besoins sociaux individuels et collectifs, dans l'affirmation du principe républicain de l'égalité des chances, et dans l'aménagement du territoire.

Le milieu rural, très fort dans notre département ne pourra conserver son attractivité que s'il conserve réellement un service public de proximité. **C'est le sens des luttes multiples qui ont eu lieu depuis 2006 sur notre territoire** : celles des cheminot-es, des agent-es EDF, des postier-es, des agent-es personnels de la petite enfance, de l'éducation nationale, les hospitalier-es, les agent-es territoriaux du VVL Lamoura par exemple.



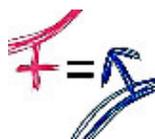
Alors que les chiffres du chômage explosent, que le financement des retraites est menacé par le manque de recettes, le gouvernement, au lieu de développer une politique de l'emploi, décide d'en supprimer des milliers dans les institutions publiques : **c'est la RGPP (révision générale des politiques publiques)** : ainsi, un départ à la retraite sur deux n'est pas remplacé ! Ainsi par exemple, il est prévu la suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale pour 2011 et on compte sur les trois dernières années moins 11 000 postes dans la gendarmerie et la police nationale. C'est un recul de l'emploi public sans précédent avec pour conséquence un impact sur les inégalités d'accès qui s'accroissent pour la population, un impact sur la qualité de ces emplois : blocage des salaires pendant 3 ans, suppression d'avantages acquis, moins 10 000 emplois dans la fonction publique.

De plus, la réforme territoriale souhaité par Sarkozy, avec la mise en place de conseiller-es territoriaux, la suppression du maillage départementale et le gel annoncé des dotations d'Etat, risque de nous amener vers une aggravation des inégalités territoriales avec une remise en cause du service public local.

## L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :

Depuis 1972, nous en sommes déjà à six lois sur l'égalité professionnelle et salariale, avec des avancées incontestables sur les droits des femmes, mais toujours pas à une égalité réelle. Consciente de ces discriminations sexuelles, mais aussi de la nécessité de rendre la société plus égalitaire, la Cgt s'est engagée dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, que cela soit au travail et dans la société.

**Sur notre territoire du Jura, le salariat est composé à 43,4% de femmes.** Si dans les établissements de moins de 10 salarié-es, on a un taux de féminisation entre 46 et 54%, il se réduit à 33% dans ceux de plus de 500 salarié-es, tout en restant conséquent. La lecture à priori de cette mixité des emplois est plutôt satisfaisante. L'observatoire régional de la santé (chiffre de 2006), à contrario, nous donne à voir un salariat féminin plus discriminé, ainsi le taux d'emploi des femmes est de 59,6% (70% chez les hommes), 83% des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes ; en moyenne, un écart de 25% en défaveur des femmes apparaît et elles représentent 54% des chômeurs.



**Et dans nos entreprises, a-t-on tenté de parler de l'égalité ?** Pourquoi ne pas distribuer les expressions Cgt sur ce sujet ? Les mettre en débat avec les salarié-es ?

Et sur le problème de l'articulation des temps de vie entre la vie professionnelle et familiale, comment pouvons-nous être porteurs de propositions de politiques publiques qui prennent réellement l'enjeu de l'accueil de la petite enfance, comme un enjeu politique qui permettrait un accès à l'emploi de façon égale ? L'intérêt de se saisir syndicalement de la question de l'égalité, c'est à la fois, parce qu'il est nécessaire de faire évoluer la société dans les faits (et pas que dans la loi), mais c'est aussi, un **gage de crédibilité pour le syndicalisme et pour la Cgt en particulier**, de savoir se saisir des préoccupations des salarié-es et d'être réellement représentatif.

## THEME 3 – *Mise en œuvre des résolutions 4, 5 et 6 du 49<sup>ème</sup> Congrès Confédéral*

Le 49<sup>ème</sup> Congrès de la CGT qui s'est tenu à Nantes en décembre 2009 a voté plusieurs résolutions qui traitent de la réflexion que nous devons avoir, et les évolutions que nous pourrions envisager sur les syndicats, les structures professionnelles (Fédérations) et les structures territoriales (UL, UD, Comités régionaux).

Rappel de ces résolutions, avec quelques pistes, quelques idées. L'intégralité des résolutions ont été publiées dans "Le Peuple" spécial congrès, ou sont disponibles sur le site internet de la CGT.

### Résolution 4:

- **Quel périmètre du syndicat selon sa capacité à remplir plusieurs fonctions ?**
- ***Rattacher systématiquement les syndiqués à un syndicat***
- **Une qualité de vie syndicale pour tous les adhérents**
- ***Congrès ou AG de tous les syndicats avant fin 2011***

Cette résolution nous invite à réfléchir sur le syndicat dans lequel chaque syndiqué doit être affilié. Un syndicat, c'est un lieu où il doit y avoir un débat, donc des membres en nombre suffisant, c'est un lieu où se retrouvent ceux qui ont des intérêts communs (par exemple des syndiqués d'une même entreprise, ou d'un même bassin d'emploi, ou d'une même profession).

Cette résolution nous invite également à rattacher chaque syndiqué à un syndicat dans lequel il pourra se sentir "chez lui", un syndicat qui lui permettra d'être acteur dans la CGT. C'est particulièrement le cas pour les syndiqués "isolés", souvent adhérents dans les Unions Locales, ou dans un syndicat "Multipro" ou "Interpro". Dans le Jura, c'est le cas de plus de 10 % des syndiqués.

Ces réflexions doivent permettre d'améliorer notre fonctionnement, notre organisation, afin d'offrir à chaque salarié un cadre d'adhésion dans lequel il va se retrouver. Cela pour permettre aussi que la CGT soit en capacité de syndiquer beaucoup plus de salariés, de montrer l'efficacité revendicative de la CGT.

Qualité de vie syndicale : proposer à tous les adhérents une connaissance minimum de la CGT, une formation, des réunions, une AG chaque année... C'est aussi une formation et une aide pour nos élus et mandatés, et en retour pour eux la nécessité de faire connaître leur activité dans le mandat qui leur a été confié par la CGT.

Enfin cette résolution demande à chaque syndicat de tenir d'ici fin 2011 un congrès ou une AG afin de débattre de son périmètre, de réfléchir aux évolutions éventuelles nécessaires pour gagner en efficacité.



### **Résolution 5:**

- **Avoir une activité permettant une plus grande convergence des champs professionnels autour d'un champ d'activité**
- **Rendre effectifs des espaces de travail sur les enjeux revendicatifs communs**

Depuis le 48<sup>e</sup> Congrès, il a été proposé de réfléchir autour de champs d'activités tels que l'industrie, le commerce, les transports, la communication, les services à la personne, les activités financières, l'agriculture, etc.

C'est ce que l'on appelle des "champs professionnels" qui recouvrent souvent l'activité de plusieurs fédérations.

Il est nécessaire d'avoir une plus grande cohérence dans un champ professionnel, donc permettre à des syndiqués, des syndicats, issus de fédérations différentes de se rencontrer, de travailler ensemble, de définir ensemble des revendications communes, de lutter ensemble.

### **Résolution 6**

- **Définir les conditions pour faire progresser l'activité Cgt sur les enjeux territoriaux pour mieux prendre en compte les activités en développement**
- **Mise en place de conférences territoriales**

L'entreprise, le service, ne peuvent être la seule entité pour organiser un lien durable entre la CGT et celles et ceux qu'elle ambitionne de représenter.

Notre activité interprofessionnelle en territoire (bassin d'emploi, UL, UD, Comité régional) prend une nouvelle dimension au regard des besoins et attentes des salariés, des enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les territoires sont l'objet d'enjeux structurant non seulement la vie des salariés, mais aussi la place du travail dans notre société : santé, transports, emploi, éducation et formation, développement industriel, recherche et développement, logement, développement culturel...

Les territoires doivent donc s'affirmer comme des lieux essentiels de construction revendicative pour répondre à ces enjeux.

Ainsi, le territoire devient un enjeu de plus en plus important pour le syndicalisme en général, et pour le syndicalisme retraité particulièrement.

C'est pourquoi il est nécessaire que chacune des structures territoriales de la CGT vérifie si sa zone de rayonnement, son activité, les moyens dont elle dispose, sont à la hauteur des enjeux de la société d'aujourd'hui, à la hauteur des besoins des salariés, des retraités, des privés d'emplois et de la population.

Avant le 50<sup>ème</sup> congrès de la CGT devront se tenir des conférences territoriales interprofessionnelles de syndicats pour faire le point sur l'ensemble de ces questions.



# Ordre du Jour du Congrès



## Jeudi 4 Novembre 2010

- Dès 8 H 00 : Accueil des délégués
- 8 H 30 :** *Ouverture du Congrès*
- Election du Bureau du Congrès – Election des Commissions**
- Rapport introductif**
- 1<sup>er</sup> Débat : Actualité**
- 12 H 00 : Repas pris en commun
- 14 H 00 : *Reprise des travaux*
- 2<sup>ème</sup> Débat : Emploi, services publics et égalité professionnelle.
- 17 H 00 : Fin des travaux de la première journée.

## Vendredi 5 novembre 2010

- Dès 8 H 00 : *Accueil des délégués*
- Reprise des travaux**
- 3<sup>ème</sup> Débat : Mise en œuvre des résolutions 4, 5 et 6 du 49<sup>ème</sup> congrès confédéral.**
- 11 H 00 : Rapport des Commissions - Rapport de la Commission de Contrôle Financier - Election de la Commission Exécutive de l'UD
- 13 H 00 : ***Fin des travaux***
- Apéritif**                      **Repas pris en commun**



## Trésorerie UD CGT Jura

		2007				2008				2009			
		Dépenses	Recettes	Solde		Dépenses	Recettes	Solde		Dépenses	Recettes	Solde	
	Cotisations Structures	10 485	59 239	48 754		676	47 289	46 613		758	59 136	58 378	
<b>Total</b>	<b>Cotisations</b>	<b>10 485</b>	<b>59 239</b>	<b>48 754</b>	<b>30%</b>	<b>676</b>	<b>47 289</b>	<b>46 613</b>	<b>26%</b>	<b>758</b>	<b>59 136</b>	<b>58 378</b>	<b>29%</b>
	Contribution du FNI	0	28 000	28 000		0	28 000	28 000			21 000	21 000	
	Subventions	1 710	5 052	3 342		1 381	5 208	3 828		1 130	6 118	4 988	
<b>Total</b>	<b>Subventions</b>	<b>1 710</b>	<b>33 052</b>	<b>31 342</b>	<b>19%</b>	<b>1 381</b>	<b>33 208</b>	<b>31 828</b>	<b>18%</b>	<b>1 130</b>	<b>27 118</b>	<b>25 988</b>	<b>13%</b>
	Niveau 1	1 541	1 575	34		0				2 960	929	-2 031	
	Niveau 2	520	1 243	723		0						0	
	Comité d'Entreprise	1 733	2 227	494		0				313	4 958	4 645	
	CHSCT	1 308	4 520	3 213		0				985	13 411	12 426	
	CRAM	146	4 121	3 975		0				245	2 320	2 075	
	Juridique	2 591	10 727	8 136		0				3 296	21 447	18 151	
	Autres Formations	5 421	5 557	136		4 807	21 457	16 650		5 745	18 316	12 571	
<b>Total</b>	<b>Formation Syndicale</b>	<b>21 249</b>	<b>41 385</b>	<b>20 136</b>	<b>12%</b>	<b>12 645</b>	<b>45 869</b>	<b>33 225</b>	<b>19%</b>	<b>13 544</b>	<b>61 381</b>	<b>47 837</b>	<b>23%</b>
	Souscription UD	2 715	5 691	2 976		2 601	6 671	4 070		2 516	6 135	3 619	
	FETE	2 273	2 740	468		5 714	5 451	-263		2 337	1 702	-635	
<b>Total</b>	<b>Autres Ressources</b>	<b>4 988</b>	<b>8 431</b>	<b>3 443</b>	<b>2%</b>	<b>8 315</b>	<b>12 122</b>	<b>3 807</b>	<b>2%</b>	<b>4 853</b>	<b>7 837</b>	<b>2 984</b>	<b>1%</b>
	Frais de Personnel	101 594	6 277	-95 317		100 832	18 165	-82 667		86 237	22 891	-63 346	
<b>Total</b>	<b>Personnel</b>	<b>101 594</b>	<b>6 277</b>	<b>-95 317</b>	<b>-52%</b>	<b>100 832</b>	<b>18 165</b>	<b>-82 667</b>	<b>-46%</b>	<b>86 237</b>	<b>22 891</b>	<b>-63 346</b>	<b>-38%</b>
	Reprographie	5 694	148	-5 546		3 640	350	-3 290		4 921	103	-4 818	
	Informatique	1 032	0	-1 032		1 798	0	-1 798		1 069		-1 069	
	Fournitures de Bureau + papier	4 415	1 407	-3 008		2 412	0	-2 412		4 823	1 561	-3 262	
	Frais de PTT	8 076	143	-7 933		9 062	1 281	-7 781		7 541	130	-7 411	
	Impôts et taxes	0	601	601		0	518	518				0	
	Assurances	1 060	191	-869		963	0	-963		945		-945	
<b>Total</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>20 278</b>	<b>2 490</b>	<b>-17 788</b>	<b>-10%</b>	<b>17 875</b>	<b>2 150</b>	<b>-15 725</b>	<b>-9%</b>	<b>19 299</b>	<b>1 794</b>	<b>-17 505</b>	<b>-11%</b>
<b>Total</b>	<b>Communication</b>	<b>1 907</b>	<b>397</b>	<b>-1 510</b>	<b>-1%</b>	<b>2 917</b>	<b>652</b>	<b>-2 264</b>	<b>-1%</b>	<b>4 309</b>	<b>1 642</b>	<b>-2 667</b>	<b>-2%</b>
	Déplacements	9 211	3 297	-5 914		17 657	2 889	-14 768		14 287	2 407	-11 880	
	Frais de voiture	4 355	0	-4 355		1 754	98	-1 655		4 393	98	-4 295	
<b>Total</b>	<b>Déplacements</b>	<b>13 566</b>	<b>3 297</b>	<b>-10 269</b>	<b>-6%</b>	<b>19 411</b>	<b>2 988</b>	<b>-16 423</b>	<b>-9%</b>	<b>18 680</b>	<b>2 505</b>	<b>-16 175</b>	
<b>Total</b>	<b>Juridique</b>	<b>809</b>	<b>150</b>	<b>-659</b>	<b>0%</b>	<b>7 909</b>	<b>1 284</b>	<b>-6 625</b>	<b>-4%</b>	<b>4 831</b>	<b>6 969</b>	<b>2 138</b>	<b>1%</b>
<b>Total</b>	<b>Manifestations</b>	<b>4 211</b>	<b>3 618</b>	<b>-593</b>	<b>0%</b>	<b>1 868</b>	<b>2 306</b>	<b>438</b>	<b>0%</b>	4 946	5 207	261	<b>0%</b>
	Prud'hom. + autres	0	40	40		3 926	7 062	3 136		5 876	4 172	-1 704	
	Congrès UD + Comité	0	392	392		1 272	870	-402				0	
	Divers	2 090	2 386	296		2 350	2 084	-266		1 289	3 400	2 111	
<b>Total</b>	<b>Divers</b>	<b>2 090</b>	<b>2 817</b>	<b>727</b>	<b>0%</b>	<b>7 547</b>	<b>10 016</b>	<b>2 469</b>	<b>1%</b>	<b>7 165</b>	<b>7 572</b>	<b>407</b>	<b>0%</b>
	<b>Totaux</b>	<b>182 887</b>	<b>161 153</b>	<b>-21 734</b>		<b>181 376</b>	<b>176 049</b>	<b>-5 327</b>		<b>165 752</b>	<b>204 052</b>	<b>38 300</b>	



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
23 septembre 2010	<b>Journée de grèves et manifestations</b>	Dole : 10 H St Claude : 10 H Lons : 14 H 30	Tous	<i>Tous en grève et dans les manifs contre le projet de réforme des retraites !</i>
29 septembre 2010	<b>Journée de grève et manifestations en Europe</b>	Bruxelles France...	Tous	<i>Journée européenne d'action contre tous les plans d'austérité</i>
12 et 13 octobre 2010	<b>Formation Egalité Femmes/Hommes</b>	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaitre les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes</i>
18 octobre 2010	<b>Journée d'étude CRAM</b>	LONS	Tous les militants intéressés	<i>La prévention des risques professionnels. Thème: la souffrance au travail.</i>
4 et 5 novembre 2010	<b>Congrès de l'UD du Jura</b>	Montmorot Salle des Fêtes	Tous les militants mandatés	
15 au 19 novembre 2010	<b>Stage de formation des élus des CHS-CT</b>	Lons	Les élus des CHS-CT public et privé	<i>Formation des élus CHS-CT pour connaitre les droits et le rôle des CHS-CT.</i>
22 au 26 novembre 2010	<b>Stage de formation des conseillers prud'hommes</b>	Lons	Les conseillers prud'hommes et les défenseurs syndicaux	<i>Troisième semaine de formation, dans le cursus.</i>

